

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : MARTY, André

Titre : « De la lutte contre la désertification à l'organisation des éleveurs en milieu pastoral sahélien. Réflexion au sujet de deux expériences au Niger et au Mali », in *Les pays sahéliens : développement et vulgarisation dans le domaine pastoral. Eléments d'une stratégie* - Vol. I, pp. 109-134

Editeur : FAO, AMASAR II, Rome

Date : 1977

DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION A L'ORGANISATION
DES ELEVEURS EN MILIEU PASTORAL SAHELIE

REFLEXIONS AU SUJET DE DEUX EXPERIENCES AU NIGER ET AU MALI

+++++

par A. MARTY

Assistant Technique à la Direction
Régionale de la Coopération, Gao, Mali
Expert IRAM^{1/}

Ce document a été rédigé à la demande de M. Risopoulos, Spécialiste en Aménagement des Pâturages, Division de la Production Végétale et de la Protection des Plantes, FAO, dans le cadre de la préparation de la prochaine Conférence du PNUE à Nairobi et avec l'autorisation de M. Zakaria Traore, Directeur National de la Coopération (Ministère du Développement Rural - Bamako) et de M. Sagou Adama Ouologuem, Directeur Régional de la Coopération, Gao, Mali.

^{1/} IRAM - Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement - 49, rue de la Glacière, 75013 PARIS.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	111
I. <u>Le projet expérimental de reconstitution des pâturages</u> <u>à Tchîn Tabaraden (Niger)</u>	113
A. Enquêtes préliminaires et genèse du projet.....	113
B. Objectifs et exécution du projet	115
C. Remarques sur l'expérience de Tchîn Tabaraden	118
II. <u>Le programme de relance du mouvement coopératif</u> <u>en 6ème région</u>	119
A. Les grandes lignes de la relance du mouvement coopératif en 6ème région.....	119
B. La mise en place des coopératives plurifonctionnelles.....	120
1. de l'analyse préalable à la programmation des actions avec les éleveurs.....	120
2. présentation de l'organisation coopérative plurifonctionnelle.....	123
C. Essai d'évaluation des premiers résultats.....	126
1. fonction gestion des pâturages et des points d'eau.....	127
2. fonction approvisionnement.....	127
3. fonction prêts.....	127
4. fonction troupeau bovin.....	128
5. fonction travaux salariés.....	128
III. <u>Réflexions sur l'aménagement des parcours en milieu</u> <u>pastoral sahélien</u>	128
A. Les traits communs.....	128
1. l'analyse de la sécheresse et de la désertification.....	129
2. des thèmes techniques à l'organisation sociale.....	129
3. le coût de l'opération "gestion des pâturages" et la globalité de l'intervention.....	130
B. Des pistes différentes.....	132
1. l'unité d'intervention et la vitesse d'extension du programme.....	132
2. le problème de l'attribution et les contraintes écologiques.....	133
Conclusion.....	134

+++++

INTRODUCTION

Le texte suivant est l'expression de recherches concrètes menées sur le terrain, à partir des problèmes surgis de celui-ci et non de modèles extérieurs. Cette recherche a débuté avant la grande sécheresse qui a frappé le Sahel et se poursuit toujours. Elle n'est pas l'oeuvre d'une démarche solitaire mais le fruit d'un labeur commun conduit avec un certain nombre d'éleveurs et de cadres nigériens d'abord, maliens ensuite. Puisse le lecteur se rappeler que ce travail serait resté pure spéculation sans l'apport décisif des uns et des autres et la volonté pratique de passer aux actes malgré l'ampleur des difficultés et les tâtonnements inévitables qui jalonnent toujours l'expérimentation quand un nouveau domaine de la recherche appliquée est abordé.

Avant de commencer, il n'est pas inutile de rappeler brièvement les principales caractéristiques des deux zones concernées: au Niger, l'Arrondissement de Tchintabaraden (Département de Tahoua); au Mali, le Sud Est de la 6ème région, à l'Est du fleuve Niger qui comprend la totalité du Cercle de Menaka et une partie de ceux d'Ansongo, Gao et Bourem. Ce qui frappe surtout, c'est la similitude des deux zones:

- Sur un plan écologique: les isohyètes varient entre 300 mm au Nord. Les variétés végétales sont les mêmes et subissent globalement une évolution régressive identique tant pour la strate herbacée (mêmes espèces en voie de disparition) que pour la strate arbustive (acacia Senegal, etc.). Seul l'élevage pastoral extensif peut mettre actuellement en valeur ces immenses étendues.
- Sur un plan socio-historique, ce sont les mêmes populations (pasteurs Touareg, Arabes et Peul), à quelques nuances près une histoire précoloniale et coloniale semblable; les mêmes structures sociales très hiérarchisées, ce qui requiert de la part de l'encadrement une approche différenciée entre les notables traditionnels et les autres si on veut vraiment reconnaître à ces derniers un certain droit à la parole. A ce sujet, qu'il soit dit dès ici que partout nous avons essayé d'avoir le point de vue des uns et des autres par delà l'appellation commode mais quelque peu trop confusionniste "d'éleveurs".
- Sur un plan économique, ce sont les mêmes techniques d'élevage et de cueillette, les mêmes systèmes de productions évoluant entre l'ancienne économie de subsistance et l'économie marchande à travers une déstructuration lente mais progressive des anciens rapports sociaux qui se traduit notamment par une perte de contrôle des terrains de parcours ce qui rend la survie de ces groupes humains de plus en plus fragile comme l'a révélé (ou vérifié)

la dernière sécheresse...à moins que des solutions efficaces sur le plan de l'intégration économique et sociale soient trouvées à temps.

- Sur un plan culturel, les variations sont peu sensibles: la culture et la foi islamiques influencent plus ou moins les divers groupes de tribus ou de fractions mais constituent partout la toile de fond et la référence ultime communes.

Seule différence notable: une politique d'investissements beaucoup plus poussée à Tchindabouy, notamment dans le domaine hydraulique (stations de pompage), et probablement en conséquence, une moindre dégradation de la végétation en 6ème Région au Mali.

Ajoutons que ce sont les mêmes sources de financement (principalement les Organisations Non Gouvernementales) qui dans les deux cas ont appuyé les programmes toujours menés dans le cadre des institutions nationales: le service d'Animation au Niger (Ministère de la Promotion Humaine), celui de la Coopération au Mali (Ministère du Développement Rural).^{1/}

L'étude détaillée du projet de Tchindabouy au Niger (1ère partie) et de la 6ème Région du Mali (2ème partie) permettront de dégager un certain nombre de réflexions concernant "l'aménagement pastoral" inspirées par l'état d'avancement de la recherche en développement dans ce domaine (3ème partie).

+++++

^{1/} Je remercie ici le Directeur National de la Coopération, Monsieur Zakaria Traoré et le Directeur Régional de la Coopération de Gao, Monsieur Adamia Oualoguemi, auprès desquels je travaille actuellement comme assistant technique d'avoir non seulement autorisé mais appuyé la rédaction de ce document.

I - LE PROJET EXPERIMENTAL DE RECONSTITUTION DES PATURAGES A TCHIN TABARADEN (NIGER)

A - Enquêtes préliminaires et genèse du projet

A partir de 1970, le Gouvernement nigérien décide de renforcer le service d'Animation à Tchîn Tabaraden (Département de Tahoua) afin de dégager des perspectives de développement participé dans un milieu réputé très particulier et difficile, la zone nomade.

En 1971-1972, ce même service réalise avec l'appui du service de l'élevage une enquête en vue de déterminer l'opinion des éleveurs sur les problèmes de l'abreuvement et notamment leurs réactions vis-à-vis de la politique de stations de pompage menée depuis environ une décennie. Cette enquête menée d'abord sous forme d'interviews individuels approfondis semi-directifs, puis à l'aide de questionnaires auprès de 100 éleveurs Touareg, Peul Bororo et Arabes a permis de mieux cerner le fonctionnement de l'économie pastorale par rapport au problème central de l'eau et des moyens d'exhaure. Réalisée lors d'une année moyenne sur le plan de la pluviométrie et de la végétation, elle fait ressortir que "la station de pompage serait le paradis" si les pâturages étaient abondants tout autour. Or ces derniers font terriblement défaut du fait de l'effet d'attraction et de surcharge provoqué par ces installations qui débitent une eau abondante, limpide et gratuite et ne requérant pratiquement plus d'efforts de la part des bergers.

Malgré ces avantages fallacieux, la majorité des éleveurs considère que cette technique moderne a plus d'inconvénients que d'avantages tant sur le plan écologique (fragilité de plus en plus grande des conditions naturelles face aux aléas climatiques), sociologique (perturbation croissante des rapports sociaux avec des risques accrus de conflits entre éleveurs) qu'économique (amaigrissement inévitable des animaux en fin de saison sèche et mortalité en cas de disette).

En conséquence, les points suivants sont mis en valeur:

- L'extension des puits en ciment est nettement préférée à celle des stations de pompage.
- Le problème n'est pas tant celui de l'eau que celui des pâturages qui tendent de plus en plus à manquer du fait d'une utilisation de plus en plus anarchique.
- Un conflit est latent entre deux types d'éleveurs: non pas entre les Peul et les Touareg comme supposé au départ, mais entre les coutumiers d'une zone (qu'ils soient Touareg ou Peul) et les pasteurs en transit, en provenance d'autres zones.
- Les éleveurs se montrent particulièrement sensibles à l'idée de réservation de pâturages qui leur paraît fortement souhaitable, notamment pendant la saison des pluies

(à la période de la cure salée). Par contre, en saison sèche, la réservation de zones non clôturées paraît difficile du fait que la plupart des bêtes vont paître sans berger.

En définitive, ce qui est mis en question c'est moins le principe même de la technique moderne que le défaut de maîtrise de celle-ci par les utilisateurs eux-mêmes. Rien n'a été fait concrètement pour que les éleveurs gèrent au moins partiellement ces investissements aux coûts de fonctionnement élevés. Ainsi la station de pompage est-elle vécue comme un cadeau prodigieux mais un cadeau qui peut s'avérer nocif quand il est mal contrôlé. "Tant que cette maîtrise ne sera pas assurée, les conséquences négatives ont de grandes chances de se renforcer jusqu'à atteindre peut-être le seuil critique au-delà duquel les troupeaux souffriraient énormément du manque de pâturages et de la surcharge."^{1/}

Ces lignes se sont hélas avérées justes et la prévision s'est réalisée beaucoup plus vite que prévu avec l'année 1972-73 et avec une amplitude telle qu'elle a surpris tout le monde. Un tel phénomène climatique intervenant dans un milieu aussi perturbé et aussi fragile ne peut avoir que des effets aggravés.

C'est sensiblement à la même période qu'un ensemble de techniciens travaillant pour le service de l'élevage sur la zone pastorale tire la conclusion suivante: le problème essentiel de la zone nomade est un problème d'attribution des points d'eau et des pâturages. Le succès de tous les programmes techniques, d'ordre hydraulique notamment, est conditionné par la solution de ce problème. Si on se contente d'augmenter le nombre de points d'eau publics, on va contribuer à perturber encore plus les parcours (du fait qu'on accroît les pôles d'attraction pour les troupeaux du Sud du pays et du Nord Nigéria). Si les éleveurs ne se sentent pas chez eux, ils ne prennent généralement aucun intérêt à se soucier de la protection et de la régénération des parcours.

Mais si le principe est clair, l'application paraît beaucoup plus difficile et pose un grand nombre de problèmes concrets qu'il ne faut pas minimiser. Aussi le Service de l'Animation décide de mener une nouvelle enquête à Tchín Tabaraden. Celle-ci a lieu en Mai-Juin 1973, à l'époque où la plupart des animaux n'avaient plus rien à manger et où les éleveurs s'attendaient à l'hécatombe prochaine. Le leitmotiv des éleveurs est alors le suivant: "On nous a fait des points d'eau, on nous a vacciné les animaux, mais on n'a rien fait dans le domaine des pâturages. Maintenant il faut faire quelque chose pour les pâturages."

^{1/} Les problèmes d'abreuvement et le fonctionnement des stations de pompage vus par les éleveurs de l'Arrondissement de Tchín Tabaraden. Juillet 1972, Service de la Promotion Humaine, p. 88.

Oui, mais quoi exactement? Là encore, ce sont les éleveurs eux-mêmes qui ont apporté les idées maîtresses qui devaient par la suite constituer l'ossature du projet de reconstitution des pâturages:

- On peut récolter des graines de variétés en voie de disparition (et pourtant très appréciées des animaux) dans certaines zones reculées où elles existent encore et les semer ensuite dans les zones dégradées. Les chameaux revenant chargés de pains de sel de Bilma ne donnent-ils pas une leçon en ramenant dans leur pelage les graines de "panicum turgidum" qu'ils sèment tout au long de la route du retour?

- Il est nécessaire de protéger les zones à réensemencer, sinon le travail sera inutile.

Une délégation des services de l'Elevage, des Eaux et Forêts et de l'Animation se rend alors dans une zone inhabitée (sans points d'eau) signalée pour la qualité et l'abondance de ses pâturages et vérifie avec stupéfaction la vérité de cette information à un moment où partout ailleurs le moindre brin de paille fait défaut. C'est alors que les cadres d'arrondissement proposent l'élaboration d'un véritable projet à partir des éléments apportés par les éleveurs eux-mêmes.

B - Objectifs et exécution du projet

Il s'agit de lutter à la fois contre la désertification, la pénurie de pâturages en fin de saison sèche et l'utilisation anarchique des parcours, ces trois phénomènes étant intimement liés, les deux premiers constituant fondamentalement les effets du troisième.

Pour réaliser cela dans le contexte particulier de Tchén Tabaraden, il s'est avéré nécessaire à partir des propositions d'éleveurs d'introduire de nouvelles techniques:

- Récolte des graines et stockage pendant la saison sèche.

- Essais de germination en liaison avec le laboratoire d'agrostologie de Niamey afin de déterminer des normes techniques pour le réensemencement: délais et pourcentages de germination, densités et quantités nécessaires à l'hectare, éventuelle préparation des graines (par exemple le battage nécessaire du *Blepharis Binariifolia*), etc....

- Surface de 500 ha (5 km x 1) mis en défens avec clôture (piquets métalliques et 5 rangées de barbelés); la clôture est orientée perpendiculairement aux vents dominants pour permettre ultérieurement le réensemencement éolien. C'est

le système du "seed-camp". En même temps, cette clôture sert de réserve fourragère pour la période de soudure. D'après les calculs de l'agrostologue un enclos de 500 ha peut nourrir 1000 bovins pendant 75 jours entièrement, par exemple de 1er Mai au 15 Juillet. Il peut en nourrir beaucoup plus s'il s'agit seulement d'un complément alimentaire.

- Préparation des sols: 20 ha ont pu être ainsi travaillés selon la technique de retenue d'eau des demi-lunes (d'un mètre, tous les mètres et disposées en quinconce).

- Semis des graines lors des premières pluies et repiquage des plants d'arbres. Arrosage des plants à partir de l'eau des mares naturelles.

- Gardiennage strict des pâturages clôturés avec l'aide de gardiens salariés.

Toutes ces techniques ont été réalisées en 1973-74. Ultérieurement, d'autres thèmes auraient pu être développés à partir de la clôture réalisée:

- Possibilité de mise en défens non clôturée et temporaire à l'extérieur de la clôture du côté le plus éloigné du point d'eau.

- Par la suite encore, possibilité de passer à une véritable rotation des parcours de la zone lorsque l'organisation des éleveurs aurait été suffisamment prête pour cela. L'idéal étant de se passer de clôtures dans la mesure du possible.

Toutefois, l'introduction de ces techniques ne doit pas faire illusion: le problème des pâturages n'est pas d'abord un problème d'ordre technique (les premiers résultats obtenus en 1974 l'ont suffisamment montré) mais un problème d'ordre social. Si les éleveurs ne sont pas préparés et organisés pour recevoir n'importe quelle technique que ce soit, l'investissement finira par se retourner contre ceux pour lesquels il est censé être fourni (comme dans le cas des stations de pompage). C'est ainsi que parallèlement aux opérations techniques, les cadres du projet ont fait un gros effort de structuration du milieu et notamment des éleveurs coutumiers de la zone de la première clôture réalisée (Akarana), afin de développer chez ces derniers la prise en charge progressive de la gestion des pâturages. Dans une première étape, il s'agissait du seul espace clôturé. Ultérieurement il était envisagé la gestion des pâturages des alentours commandés par le forage central sur un rayon d'environ 15 km (la clôture étant à 3 km au N.E. de la station de pompage).

L'organisation mise en place est dénommée "Association territoriale des éleveurs d'Akarana", et regroupe tous les éleveurs coutumiers de la zone préalablement identifiés. L'accent est mis sur l'aspect territorial et non plus tribal afin de mieux intégrer les éleveurs d'ethnies différentes et de prendre en considération l'aspect gestion de l'espace. Cette organisation a été associée dès la prospection du site de la clôture aux travaux d'aménagement et a été structurée peu à peu au fur et à mesure qu'avançaient l'étude du milieu et la sensibilisation des thèmes. Elle est composée en fait de 2 instances: l'Assemblée Générale des éleveurs de la zone et un Comité restreint de gestion.

Ce projet a été préparé, élaboré et exécuté avec la participation active des éleveurs mais aussi des différents services concernés (administration, animation, élevage, eaux et forêts). Il a pu démarrer en Novembre 1973 grâce à une obtention particulièrement rapide des financements extérieurs (CIMADE, CARITAS, USAID) et s'est déroulé selon le calendrier suivant:

- Novembre 1973 - Janvier 1974: Cueillette de 312 sacs de graines selon des techniques simples, dans 10 chantiers différents ou par achats directs: 9 variétés herbacées, 7 arbustives.
- Décembre 1973 - Mars 1974: Construction d'un local de stockage et d'une pépinière à Tchín Tabaraden. Essais de germination.
- Mars - Mai 1974: Préparation technique et sociale de la construction de la première clôture (Akarana).
- Mai - Juillet 1974: Construction de la clôture, préparation de 20 ha de demi-lunes, semis des graines, repiquage des plants d'arbres et arrosage de ces derniers.
- Septembre 1974: Suspension du projet. Depuis, le gouvernement du Niger a soumis une nouvelle requête aux sources de financement pour une reprise du projet.
- Novembre 1974: Evaluation agrostologique: "La mise en défens à parfaitement joué son rôle. Etant donné que la saison des pluies a été normale, il est difficile d'évaluer le recouvrement de la strate herbacée, mais, par contre, l'évolution des arbres est spectaculaire. Les adultes ont acquis un port insolite, avec des branches basses feuillues, des couronnes étalées. Le plus intéressant est l'apparition d'une multitude de jeunes arbres de toutes espèces qui se sont développés en bordure des bas fonds et que l'on n'aurait jamais vus si l'on avait laissé les hommes et les chèvres. Trente pour-cent des arbres plantés se portent bien, mais finalement, l'important réside bien, comme il avait été prévu, dans la régénération naturelle. Les demi-lunes ont bien fonctionné et le Blépharis recouvre toute la pente."

Hélas, aucune évaluation d'ordre sociologique n'a été menée:

- Novembre 1975: un film tourné par des cinéastes canadiens illustre l'efficacité spectaculaire des demi-lunes et la bonne croissance des arbres.

C - Remarques sur l'expérience de Tchîn Tabaraden

D'abord, si on les aide à approfondir les questions, les éleveurs sont parfaitement capables d'analyser leur situation. C'est ainsi que malgré les avantages et les facilités fournis par les stations de pompage les éleveurs voient avec réalisme les inconvénients et les dangers à tel point qu'ils disent ne plus vouloir leur extension. De plus, dans un domaine d'intervention inédit pour les techniciens, celui des pâturages, les éleveurs se montrent capables d'apporter eux-mêmes des propositions concrètes qui peuvent devenir l'ossature d'un véritable projet. La participation réelle et l'intégration des éleveurs, même nomades, est donc possible dans un climat de confiance et de dialogue.

L'approche est dite intégrée: toutes les actions ont été menées en étroite coordination entre tous les partenaires intéressés, l'administration locale, les services de l'Animation, de l'Elevage et des Eaux et Forêts et la population concernée, tous ont un rôle à jouer chacun dans sa compétence propre.

L'expérimentation scientifique est possible non seulement dans les conditions privilégiées d'une station de recherche ou d'un laboratoire, mais aussi en plein milieu pastoral avec les acteurs principaux de ce dernier et c'est là qu'elle prend sa véritable dimension. Cette expérience montre en effet que des techniques anti-désertification relativement peu coûteuses existent. Même si la durée du projet a été trop courte pour tirer des conclusions définitives, il n'empêche que dans un milieu réputé fataliste où tout paraît conditionné par la pluie du ciel, un certain nombre de gens ont pu vérifier qu'avec un minimum de moyens, d'organisation et de motivation, l'homme peut lutter efficacement contre l'adversité naturelle: des espèces en voie de disparition peuvent être retrouvées et régénérées, des arbres peuvent être repiqués et avoir une certaine sécurité d'arrosage jusqu'à la reprise des racines; la végétation locale en voie de régression peut donc être améliorée et régénérée. Et même si on ne veut pas recourir à une amélioration par apport extérieur, la simple mise en repos d'un espace entraîne à plus ou moins longue échéance sa véritable reconstitution. Cela peut paraître une lapalissade mais il s'agit là d'une vérité vérifiée par des siècles d'expérience humaine qu'il est bon de redécouvrir aujourd'hui au Sahel.

Ce projet montre l'importance d'une véritable organisation d'éleveurs si on veut poser correctement le problème de la gestion des ressources naturelles. Mais pour qu'il y ait organisation, il faut que soit valorisée au moins une certaine inscription territoriale à laquelle la plupart des éleveurs sont traditionnellement très attachés. Si les gens ne se sentent

pas chez eux et si l'anarchie règne, il est certain que le potentiel écologique sera rapidement dégradé. Mais si les hommes sont mis en condition de se sentir responsables de leur propre milieu naturel, alors ils peuvent contribuer non seulement à la protéger mais aussi à l'améliorer. Alors le développement technique ne sera plus séparé de l'organisation sociale mais sera contrôlé par elle. C'est cette absence de liaison du technique et du social qui constitue souvent la pierre d'achoppement de nombreux projets.

Si maintenant on resitue ce projet par rapport aux différentes recherches menées depuis, il me semble que ses caractéristiques principales sont les suivantes: il s'agit là d'un essai pour poser progressivement, par étapes, le problème de la gestion des parcours et de la responsabilisation de l'espace pastoral par les seuls éleveurs coutumiers de la zone en question, non organisés préalablement en coopérative ou autre institution de type communautaire (sinon en tribus à découpage administratif), à partir d'un investissement (la clôture) dont la gestion est confiée à ces pasteurs vivant dans un milieu très perturbé par la présence des stations de pompage et le pouvoir attractif de ces dernières. Il s'agit là donc d'une expérience particulière dans un milieu particulier dont il était prévu au départ d'étendre la formule au seul Arrondissement de Tchintabaraden. Vu le coût de construction et d'entretien des clôtures, il est difficile d'envisager sa généralisation. Et notamment, dans les zones moins perturbées, on a certainement intérêt à rechercher des solutions à moindre coût. Mais il n'empêche que si le Niger veut reprendre la question sous cette forme ou sous une autre, il bénéficie déjà de nombreux acquis méthodologiques.

II - LE PROGRAMME DE RELANCE DU MOUVEMENT COOPERATIF EN 6^{ème} REGION (MALI)

A - Les grandes lignes de la relance du mouvement coopératif en 6^{ème} région

Le gouvernement Malien a défini le mouvement coopératif comme "l'option fondamentale en matière de structuration du monde rural" (plan quinquennal 74-78). C'est dans ce cadre que le Service de la Coopération (Ministère du Développement Rural) chargé de la tutelle des organismes coopératifs aidé par diverses organisations non gouvernementales (ONG, EAS, COE, MISEREOR, CCFD), va essayer de dépasser la phase des secours d'urgence après la terrible sécheresse de 1972-1973 et de réhabiliter les populations sinistrées de la région la plus touchée, celle de Gao. La région dans son ensemble comprend environ 600.000 habitants, dont 240.000 nomades. On estime généralement la mortalité du cheptel due à la sécheresse à 80-90%. Au point de vue alimentaire, depuis un certain nombre d'années, la zone du fleuve, artère vitale de la 6^{ème} Région, est déficitaire du fait des caprices de la pluviométrie et de la crue et du manque d'aménagements.

Malgré ces difficultés, la réhabilitation des populations va passer par la relance du mouvement coopératif qui regroupe en principe l'ensemble des producteurs et dont le rôle essentiel jusque là est l'approvisionnement en biens de consommation courante (céréales, tissus, thé, sucre, etc.) avec l'installation d'un magasin au niveau de chaque chef-lieu d'arrondissement.

Après plusieurs missions préparatoires (1974-1975), le programme de relance a pu démarrer effectivement en Octobre 1975 et s'est étendu et consolidé depuis lors. La coopérative est conçue avant tout comme l'affaire des coopérateurs eux-mêmes. Ceux-ci, appuyés par un travail de formation de la part de l'encadrement du service de la Coopération, doivent être capables de prendre en charge progressivement la gestion de leur propre organisme. La coopérative n'est pas d'abord une réplique d'un modèle juridique de type occidental mais est conçue avant tout comme l'organisation adaptée que se donnent les ruraux pour répondre à partir des moyens disponibles (d'origine extérieure mais le plus possible locale) à leurs problèmes réels. C'est ainsi que la coopérative est appelée le plus souvent à devenir plurifonctionnelle et le partenaire privilégié des différents services intervenant dans le milieu.

En Avril 1977, après une année et demie d'intervention, la relance touche effectivement les organismes suivants dans 3 secteurs économiques différents:

- 7 coopératives d'éleveurs (sur lesquelles nous allons revenir). Population concernée: 77.500 habitants.
- 5 Fédérations de Groupements Ruraux situés le long du fleuve où la mise en place de la plurifonctionnalité est progressive. L'approvisionnement est déjà relancé et la mise au point de nouvelles fonctions est en cours d'études (semences, reconstitution du cheptel, chantiers, etc.). Population concernée: 109.000 habitants.
- 2 coopératives de pêcheurs situées le long du fleuve Niger. Dans un premier temps, il s'agit de prêts d'équipement (filets) des pêcheurs, remboursables. Prochainement, un atelier coopératif de fabrication de pirogues va être mis en place. Population concernée: 400 familles environ.

Comme on le voit, il s'agit là d'un programme global qui embrasse les principaux secteurs du monde rural de cette région. C'est aussi un programme intégré et pluridisciplinaire puisque des actions vont être entreprises prochainement dans les domaines de la Santé Humaine, de la médecine vétérinaire, de l'Enseignement (écoles, alphabétisation fonctionnelle) et des Eaux et Forêts (reforestation et actions de maintien de l'équilibre du milieu naturel) et toujours avec la participation de la population organisée en coopérative.

B - La mise en place des coopératives plurifonctionnelles d'éleveurs

1) De l'analyse préalable à la programmation des actions avec les éleveurs

Le démarrage d'un projet est toujours déterminant pour la suite. Si le maximum de conditions de succès sont réunis dès le départ, il y a plus de

chances de réussir. Parmi celles-ci, une condition primordiale, est de partir du point de vue (ou des points de vue) des populations concernées même si cela ne correspond pas toujours aux idées de l'encadrement. Si on se contente de plaquer des idées même bonnes, mais toutes faites d'avance, et de les faire avaliser par les principaux intéressés, tôt ou tard le système sera "grippé". Aussi, persuadés de la nécessité pour la coopérative de pouvoir fonctionner par elle-même après la cessation des financements extérieurs, il nous est apparu indispensable de bâtir un projet avec les intéressés et cela dès les journées d'études préparatoires de la relance.

Tenant compte des difficultés propres aux sociétés hiérarchisées dans les réunions, l'avis des notables est toujours prépondérant, nous avons toujours essayé d'appliquer une méthode où parallèlement à une discussion approfondie de groupe (où les chefs dominent nécessairement), un agent technique de la Coopération interroge des gens de condition plus humble sous forme de questionnaires individuels. Cette façon de travailler permet de vérifier les degrés de convergence ou de divergence.

Voici à présent brièvement résumée la démarche suivie lors de ces journées d'études préparatoires:^{1/}

a. Analyse de la coopérative dans son fonctionnement actuel. Que fait-elle? Est-elle vraiment l'affaire des éleveurs? Peut-on l'améliorer?

b. Analyse du fonctionnement de la production pastorale:

- identification du cadre spatio-temporel dans lequel évoluent les éleveurs de la coopérative (la coopérative correspond à l'unité administrative: l'Arrondissement) pendant l'hivernage (période de la cure salée) et pendant la saison sèche.

- Liste et classification des différents types de points d'eau.

- Etude des terrains de parcours: évolution des strates herbacée et arbustive, système d'exploitation en vigueur.

- Evolution du cheptel: les effets de la sécheresse, les problèmes de la reprise, de la reproduction animale, l'état sanitaire.

c. Identification des activités autres que celles de l'élevage: agriculture, cueillette des graines sauvages, transport caravanier, artisanat et leur évolution respective par rapport à l'élevage.

^{1/} MARTY, André: Rapport de mission, Mars-Mai 1975. Contribution à la relance des coopératives d'éleveurs en 6ème Région (République du Mali).

d. Organisation sociale du travail au niveau des campements.

e. Analyse de la sécheresse de 1972-73: dénominations utilisées, comparaison avec les sécheresses passées, déroulement de l'année 1972-73 et analyse des réactions des éleveurs par rapport à la situation des pâturages, aux pertes subies, aux changements produits.

Quelles leçons faut-il tirer pour limiter les dégâts à l'avenir, en cas de nouvelle sécheresse? Cette dernière question est pour nous centrale dans la démarche suivie pour poser le problème d'un destockage précoce et partiel du cheptel mais surtout pour poser celui d'une amélioration de la gestion des pâturages et des points d'eau afin d'engager la réflexion sur une programmation précise des actions.

Nous constatons alors le plus souvent que les éleveurs, surtout dans les Arrondissements du Sud, relèvent la présence de pâturages moins abondants certes qu'en année normale mais somme toute suffisants en Octobre 1972, au lendemain de l'hivernage. Ils soulignent partout le caractère accentué de l'anarchie dans la recherche des pâturages en 1972-73 dû essentiellement à un phénomène de surprise totale et d'affolement général. Beaucoup regrettent aujourd'hui d'avoir quitté ainsi leur zone habituelle de nomadisation.

Suite à ces réflexions, on en vient peu à peu à rechercher quelles sont les possibilités de mieux s'assurer contre les aléas climatiques à l'avenir. On vérifie alors que si une action ne démarre pas dès maintenant, période à laquelle les animaux sont encore peu nombreux, dans quelques années la mise en place d'une telle organisation poserait beaucoup plus de problèmes. Aussi, faut-il s'y mettre tout de suite. On débouche ainsi sur l'organisation de la fonction coopérative de la gestion des pâturages et des points d'eau qui sera décrite plus loin.

f. Classification des divers besoins exprimés. Dans les 7 coopératives, on retrouve sensiblement le même schéma:

Besoins urgents:

- Reconstitution du petit bétail (ovins-caprins): "Mieux vaut 10 chèvres qu'une seule vache", entend-on partout.
- Amélioration de l'approvisionnement coopératif.
- Nécessité de protéger les terrains de fonio pendant l'hivernage.
- Nécessité de salaires pour les gens sans aucun moyen de travail "notre force de travail dépasse notre possession".

Besoins à moyen terme:

- Reconstitution du cheptel bovin (après la phase de reconstitution du petit cheptel).
- Amélioration de l'infrastructure hydraulique et sanitaire.

Besoins à long terme:

- Nécessité des'assurer contre les aléas climatiques et de garantir l'alimentation et l'abreuvement des animaux en fin de saison sèche.

L'enquête ci-dessus achevée, la discussion débouche naturellement sur l'organisation de la coopérative et de ses diverses fonctions. Une remarque doit cependant être faite: la programmation menée à travers un dialogue constructif et le moins possible démagogique entre cadres et coopérateurs permet de mieux apprécier de part et d'autre le poids des contraintes professionnelles, logistiques, pratiques, financières, etc., de mieux mesurer la capacité d'absorption des financements extérieurs et de déboucher sur un véritable engagement mutuel au niveau de la réalisation.

2) Présentation de l'organisation coopérative plurifonctionnelle

Les 7 coopératives d'éleveurs déjà relancées ont, ou auront d'ici peu, 5 fonctions en attendant que d'autres soient mises au point avec la collaboration d'autres services techniques sur le plan de la santé humaine, de la médecine vétérinaire, de l'alphabétisation fonctionnelle, etc.

Décrivons maintenant le fonctionnement actuel de cette plurifonctionnalité:

a. Recherche d'une gestion plus rationnelle des pâturages et des points d'eau

- L'Arrondissement est divisé en secteurs pastoraux coopératifs (2 à 4) en tenant compte des habitudes de nomadisation pendant la saison sèche des diverses fractions composant l'Arrondissement.

- A la tête de chaque secteur, les éleveurs désignent parmi eux un comité de responsables du secteur chargé du suivi des diverses fonctions de la coopérative au niveau du secteur. Ce dernier constitue donc une subdivision territoriale de la coopérative.

- Deux réunions sont prévues par an, au niveau de chaque secteur dans le cadre de la recherche d'une meilleure gestion de l'espace pastoral.

La première a lieu au début de l'hivernage (après les premières pluies) pour délimiter les zones de fonio sauvage à réserver jusqu'au moment de la récolte. La protection des terrains de fonio (en vue de l'alimentation humaine) constitue une préoccupation majeure pour la plupart des éleveurs.

La deuxième a lieu en Octobre-Novembre, au début de la saison sèche, au retour de la transhumance, en vue de faire le bilan des pâturages et des points d'eau de l'année. Il s'agit de décider s'il convient ou non de réserver des superficies pour la période de soudure par un système de rotation de pâturages. Au cas où les ressources du secteur s'annoncent insuffisantes, des dispositions seront prises pour contacter les responsables des secteurs voisins, ou éventuellement ceux des coopératives voisines afin de permettre, au mieux, la satisfaction des besoins de l'ensemble des troupeaux de la zone tout en évitant les gaspillages et les dispersions anarchiques.

- Outre les représentants des services administratifs et techniques concernés, participent à ces réunions le maximum d'éleveurs du secteur avec à leur tête le comité de responsables élu mais aussi les éleveurs étrangers à l'Arrondissement ou même au pays qui se trouvent présentement dans le secteur. Il ne s'agit aucunement de refouler quelqu'un mais d'informer le plus largement possible tous les éleveurs quels qu'ils soient, dans le seul souci de l'intérêt général.

- Des sanctions sont envisagées contre ceux qui ne respectent pas les décisions arrêtées au cours des réunions de secteur. Dans tous les cas, un avertissement oral du responsable du secteur est adressé au contrevenant. En cas de récidive, l'autorité administrative est saisie et est seule habilitée à infliger les sanctions monétaires. Le montant perçu est réservé à la caisse de la coopérative afin d'être utilisé à des fins d'intérêt général.

b. Relance de l'approvisionnement

Cette fonction existait déjà. Il s'agit seulement de la révéifier en dotant l'organisme d'un fonds de roulement capable de pourvoir le magasin coopératif d'un tonnage assez conséquent et d'éviter au maximum les ruptures de stock dans une région où les problèmes de transport sont particulièrement difficiles.

Il s'agit également d'accroître la prise en charge de cette fonction par les coopérateurs (choix du gérant, contrôle périodique de la gestion, discussion sur l'utilisation des ristournes, etc.). Signalons que toute vente à crédit est impérativement exclue.

c. Prêts d'argent pour la reconstitution du petit cheptel (ovins-caprins)

Des prêts sans intérêt de 50.000 FM^{1/} sont accordés par la coopérative aux éleveurs pour l'achat de petit bétail; les prêts se font par tranches successives. Chaque tranche concerne 50 éleveurs choisis par les conseils de fraction en fonction des critères de choix longuement discutés (vrais éleveurs, pauvres, etc.). La tranche suivante n'intervient que lorsque les animaux achetés ont été présentés à la coopérative dans un délai maximum de 2 mois.

Le nombre annuel de bénéficiaires par coopérative varie entre 100 et 150 selon le chiffre total de la population. Le remboursement s'étale sur 3 ans avec une échéance chaque année et commence un an après la réception du prêt.

Aussi, à partir de la 2ème année, les prêts sont composés à la fois d'un apport extérieur (financement ONG) et d'un apport intérieur à la coopérative (le montant des remboursements). La durée de l'aide extérieure dans le domaine des prêts est fixée à 3 ans.

Afin de renforcer la pression populaire (principale garantie) sur le bon emploi du prêt, les bénéficiaires des tranches suivantes sont toujours désignés en même temps que les premiers. Avec ce système, il y a toujours des gens publiquement désignés qui attendent leur tour et qui ne peuvent être servis que si leurs prédécesseurs ont bien exécuté leur tâches.

d. Constitution d'un troupeau bovin coopératif

Afin d'éviter ou de freiner l'exportation sur pied des génisses et des jeunes vaches, la coopérative achète ces bêtes à son compte, les confie à un berger et pourra ultérieurement les revendre (elles et leur descendance) aux éleveurs lorsque ceux-ci auront atteint la phase de reconstitution du cheptel bovin. En attendant le troupeau est gardé par un berger et pourrait éventuellement servir de troupeau d'expérimentation pour un certain nombre de thèmes techniques à tester (pierres à lécher, stockage de paille pour les bêtes fragiles ou pour la période de soudure, etc.).

e. Travaux salariés

En vue d'aider les éleveurs sinistrés, non bénéficiaires de prêts, des travaux d'intérêt général (constructions, balisage

^{1/} - 1 Franc Malien = 0,01 Franc français

de pistes, etc.) sont organisés. Le recrutement des travailleurs et dans la mesure du possible le suivi des travaux est assuré par les responsables de la coopérative.

La chronologie de la relance est la suivante:

- D'abord 3 à 6 journées d'études préparatoires menées auprès des éleveurs par l'équipe de la Direction Régionale de la Coopération de Gao pour faire l'analyse de la situation et la programmation des actions (cf. ci-dessus). C'est à ce moment-là qu'est déterminé le nombre de secteurs.

- Ensuite, viennent les réunions de secteur qui permettent de s'assurer si l'information circule correctement et aussi d'élire le comité de responsables du secteur.

- Enfin, c'est la première Assemblée Générale avec l'élection du Conseil d'Administration et la remise des prêts. Par la suite, toute nouvelle tranche de prêts donne l'occasion à la convocation de nouvelles Assemblées Générales. Chaque A.G. est suivie d'une journée de réflexion pour la présentation détaillée des comptes et les dispositions pratiques à prendre pour la bonne marche de l'organisme.

Toutes ces rencontres avec les éleveurs sont autant d'occasions de formation active et pratique parce que liée à l'action afin de permettre une prise en charge toujours plus consciente chez les intéressés. Dans quelques temps, un programme d'alphabétisation avec priorité donnée au calcul devrait permettre à un plus grand nombre de coopérateurs de pouvoir pénétrer un peu plus l'univers du calcul économique trop souvent réservé aux seuls spécialistes ou aux seuls lettrés.

C - Essai d'évaluation des premiers résultats

Il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif sur ce programme de relance, mais ce qui est sûr c'est que le Service de la Coopération s'efforce dans la mesure du possible de se doter d'un dispositif permanent d'évaluation:

- Analyse des bénéficiaires et de l'utilisation des prêts pour chaque tranche.

- Approfondissement de l'étude du milieu au niveau des campements.

- Recueil de proverbes et d'expressions courantes.

- Etablissement de toute une série d'indicateurs sociologiques et économiques concernant la coopérative (degré d'information, participation aux diverses activités économiques, aux réunions, aux décisions, études des leaders et de leur rotation, rentabilité économique des diverses actions, etc.).

Ce dispositif doit permettre de déceler les déviations toujours possibles et de faire les rectifications nécessaires à temps.

Néanmoins après 19 mois de relance, on peut faire le point suivant.

1) Fonction gestion des pâturages et des points d'eau

La plupart des réunions de secteur ont pu se tenir malgré un certain nombre de difficultés pratiques dues au retard des pluies, aux départs et aux retours de transhumance très étalés dans le temps et l'espace. Faute certainement d'une information suffisante, les éleveurs non maliens ont peu participé aux réunions.

Néanmoins partout où les réunions ont eu lieu en début d'hivernage, un certain nombre de terrains de fonio ont été réservés jusqu'à la période de récolte. Pour les réunions de début de saison sèche, l'important, en cette première année était d'amorcer un système d'évaluation des pâturages existants et donc de provoquer surtout des discussions sur ce thème. Certains secteurs cependant sont allés plus loin et ont réservé des superficies assez grandes (variant entre 10.000 et 40.000 ha) jusqu'au mois de Février ou Mars.

Certains éleveurs ont été eux-mêmes stupéfaits de voir le résultat: "S'il n'y avait pas eu cette réservation, à l'heure actuelle il n'y aurait plus de pâturages à cet endroit." (un éleveur, fin Décembre 1976)

D'autres déclarent regretter de n'avoir pas réservé comme leurs voisins.

Ce qui est important c'est que le système se mette en place dès maintenant, lentement mais sûrement afin que cette réglementation participée reposant sur la plus large information possible devienne l'affaire de tous.

2) Fonction approvisionnement

Grâce à d'heureuses dispositions prises par le Gouverneur de Région, notamment dans l'interdiction des ventes à crédit, un net progrès se fait sentir dans ce domaine. Les coopérateurs s'intéressent davantage à leur magasin. La comptabilité simplifiée peut être facilement présentée soit au tableau de feutre (compte d'exploitation) soit sur un graphique mural faisant apparaître en même temps l'état respectif du stock, de la caisse et le résultat mensuel.

3) Fonction prêts

Dans l'ensemble, cette fonction semble avoir été bien comprise et correspondre aux besoins les plus urgents des éleveurs. Elle ne répond pas à l'ensemble des besoins ressentis mais elle permet d'amorcer le processus de reconstitution du cheptel. Le fait que les bénéficiaires partent eux-mêmes

acheter (et non une commission d'achat) permet d'éviter une hausse spectaculaire des prix et aussi bien des litiges sur les éventuels défauts des animaux achetés. Le montant du prêt (égalitaire et plutôt bas) favorise incontestablement beaucoup d'éleveurs réellement pauvres. La présentation des animaux se fait normalement malgré la difficulté due aux longues marches en saison chaude. Enfin les premiers remboursements dans les deux premières coopératives ont été exécutés à 100% et sont en cours dans les autres coopératives.

4) Fonction troupeau bovin

Les troupeaux sont en train de se constituer dans toutes les coopératives relancées. Le problème principal est celui du prix d'achat, du fait qu'au Niger tout proche, les bovins valent en gros le double de ce qu'ils coûtent au Mali. Malgré cela, l'opération se poursuit et déjà certaines coopératives ont d'assez beaux troupeaux et ont eu des naissances depuis les achats.

5) Fonction travaux salariés

L'objectif était double: d'abord distribuer des salaires à des éleveurs très démunis, ensuite assurer l'infrastructure minimum dans les lieux d'implantation des coopératives.

A l'expérience, les deux objectifs se sont avérés partiellement contradictoires, les travailleurs les plus démunis ne pouvant pas être toujours très productifs. Cependant, grâce à la présence d'une certaine proportion de main-d'oeuvre qualifiée, ce problème a pu être dépassé et des travaux ont été bien effectués: magasins, logements, bureaux, poste vétérinaire, réfection et balisage de piste.

Avec les économies réalisées, des travailleurs ont pu se payer des animaux.

Pour conclure cette évaluation provisoire, il faut ajouter une dernière remarque concernant la participation nombreuse des éleveurs aux diverses réunions et Assemblées Générales. Pour des gens le plus souvent très démunis, y compris en moyens de déplacement (montures, etc.), il n'est pas rare de voir 200 à 300 personnes venir de loin (parfois plus de 100 km) et consacrer plusieurs jours aux événements de la coopérative.

III - REFLEXIONS SUR L'AMENAGEMENT DES PARCOURS EN MILIEU PASTORAL SAHELIEN

Après la présentation des deux projets, il convient de dégager quelques réflexions comparatives.

A - Les traits communs

1) L'analyse de la sécheresse et de la désertification

Même si le couvert végétal semble avoir mieux résisté à Gao qu'à Tchén Tabaraden, l'analyse de la sécheresse et du processus de désertification doit être fondamentalement la même. Comme beaucoup de spécialistes l'ont déjà dit, cette avancée du désert ne vient pas tellement du Nord (Sahara), mais de la pression excessive que l'homme exerce de plus en plus sur son propre milieu. Un déficit pluviométrique intervenant dans un milieu dégradé sera nécessairement plus ressenti que dans un écosystème non dégradé. Le constat, fait depuis de longues années déjà, d'une végétation en voie de régression s'explique essentiellement par des phénomènes tels que la surcharge des pâturages en saison des pluies (alors que les herbes essentiellement de cycle annuel ne sont pas encore arrivées à maturité), la déforestation autour des centres urbains ou des principaux points de regroupement humain (sédentaires ou nomades), les feux de brousse, l'absence de mise en repos de certains parcours, etc. Tous ces facteurs de désertification donnent libre cours à l'érosion pluviale et surtout éolienne: ils traduisent tous en processus de surexploitation des ressources naturelles. Et, pour ce dernier, il faut voir tout autant, sinon plus, l'aspect qualitatif que quantitatif de la pression que les hommes et les animaux font subir au milieu naturel. C'est ainsi que l'anarchie dans l'utilisation des parcours (chacun va à peu près où il veut, quand il veut, comme il veut) pèse peut-être plus lourd que le grand nombre d'animaux des années précédant la sécheresse.

Par delà le problème de savoir s'il y avait ou non trop d'animaux avant 1972-1973, il semble plus important aujourd'hui de voir qu'à l'origine du cataclysme, il y a aussi le type de relation qu'entretiennent les hommes avec leur propre milieu et que ce rapport écologique (hommes-nature) est déterminé à son tour par les rapports sociaux qui lient entre eux les habitants de ce milieu. Or, les rapports sociaux actuels sont ceux d'une société en pleine mutation où les rapports semi-féodaux d'autrefois sont en décomposition et ceux de demain se cherchent encore.

L'étude de la sécheresse renvoie donc à l'étude de l'organisation sociale et de la capacité de celle-ci à mieux contrôler la mise en valeur des ressources naturelles, ce qui requiert concrètement la mise en place d'un nouveau système de gestion, plus rationnel, de l'espace pastoral.

2) Des thèmes techniques à l'organisation sociale

Si l'analyse de la sécheresse renvoie aux rapports sociaux, il en est de même pour les thèmes qu'il s'agit de vulgariser. Si les nouvelles techniques sont diffusées sans tenir compte de l'organisation sociale en place, elles ont peu de chance de porter les fruits escomptés. Le cas des stations de pompage simplement octroyées de l'extérieur, mais non véritablement intégrées, aboutit en définitive à accélérer le processus de destruction. Et plus le temps passe, plus il sera difficile de rectifier ce décalage entre une technologie avancée et la faible capacité sociale d'absorption de celle-ci.

Avec les techniques de mise en défens et d'utilisation rationnelle des pâturages et des points d'eau, la réussite du thème technique est délibérément imbriquée et ceci dès le départ, à celle de l'organisation des éleveurs. On pourrait même dire à la limite que le thème prioritaire à expérimenter est le schéma d'organisation de la population plus que l'innovation technique, puisque cette dernière est conditionnée par celui-là.

Dans les deux cas, on retrouve en particulier que l'organisation à mettre en place doit revêtir un caractère plus territorial que tribal. En effet, partout, plusieurs tribus, fractions et ethnies coexistent déjà depuis longtemps dans le même espace et sont toutes très attachées à leur zone habituelle de parcours qu'elles tiennent à retrouver après chaque saison des pluies, du moins en année normale. Il est donc devenu nécessaire d'intégrer toutes ces composantes dans le même schéma d'organisation. Cela ne peut qu'aider au dépassement des particularismes dans le sens de l'unité nationale.

3) Le coût de l'opération "gestion des pâturages" et la globalité de l'intervention

Le coût de l'aménagement pastoral paraît beaucoup plus élevé à Tchén Tabaraden qu'en 6ème Région. Une clôture revenait en 1974 à environ 4 000 000 F. CFA, alors que la fonction coopérative "gestion des pâturages" ne coûte pratiquement rien puisqu'il s'agit seulement de faire des réunions et d'arriver à un consensus de la population locale à travers une large information.

Cependant, il faut bien reconnaître qu'en cette période de post-sécheresse l'essentiel des préoccupations des pasteurs concerne la reconstitution du troupeau familial et l'alimentation quotidienne. Aussi, la seule action "pâturages" ne pourrait pas mobiliser à elle seule les énergies de toute une population. A court et à moyen terme, il faut bien voir qu'il n'y a plus ce problème de manque de pâturage: les animaux rescapés sont si peu nombreux et les espaces tellement immenses que la préoccupation de la nourriture des bêtes passe généralement au deuxième plan. Toutefois, on sait que ce problème va se poser à nouveau avec acuité dans quelques années avec l'augmentation déjà sensible des troupeaux. C'est pourquoi si la question n'est pas posée dès maintenant, il deviendra de plus en plus difficile d'organiser des solutions.

Aussi, cette gestion de pâturages ne demandant aucun financement pour elle-même s'inscrit cependant dans un programme global de relance coopérative qui, lui, nécessite l'injection de financements tels que les prêts pour la reconstitution du cheptel, le fonds de roulement de l'approvisionnement, le fonds pour les travaux salariés (environ une trentaine de millions de francs maliens par coopérative), sans compter les coûts de la logistique. Et c'est ce programme global s'adressant aux principaux besoins actuels et ressentis par l'ensemble de la population qui permet, à notre avis, de poser dès maintenant le problème à long terme de la gestion des pâturages et des points d'eau.

Dans ce même ordre d'idées, on pourrait dire qu'à Tchín Tabaraden, ce sont les thèmes techniques de reconstitution des pâturages et de mise en défens avec clôture qui, par leur matérialisation, ont permis de soutenir la réflexion sur le problème général de la gestion pastorale et de l'organisation des éleveurs en Association territoriale.

Dans les deux cas, cette réflexion a été largement soutenue par des réalisations concrètes, pédagogiquement importantes: clôture au Niger, prêts pour la reconstitution du cheptel en 6ème Région. Faut-il conclure en disant que la recherche des solutions à long terme, pour être poursuivie sur une longue période, demande un environnement adéquat?

4) La méthodologie utilisée

Elle est sensiblement la même dans les deux expériences. Elle peut se caractériser selon les aspects suivants:

a. Un processus permanent de négociation entre les représentants du milieu éleveur et l'encadrement

Ainsi, dans le domaine des pâturages, la clôture ici, les prêts là, sont autant d'incitations à poursuivre le dialogue et la recherche commune. A quoi sert-il de faire une clôture si cela ne débouche pas sur une véritable gestion des pâturages? A quoi sert-il de faire des prêts pour la reconstitution des bêtes si on ne peut garantir demain l'alimentation de ces dernières?

Les diverses phases de ce processus sont au nombre de quatre:

- au départ, l'analyse de la situation faite par les producteurs aidés par les cadres;
- cette analyse débouche sur un programme d'actions ou un ensemble d'hypothèses à expérimenter;
- la réalisation: celle-ci, notamment en 6ème Région, est progressive et très étalée dans le temps (plusieurs tranches de prêts, par exemple) pour soutenir et favoriser la formation et la réflexion des coopérateurs;
- l'évaluation des résultats obtenus et la mise au point des rectifications éventuelles, ce qui permet de repérer immédiatement les blocages au lieu de les occulter.

A cela il faut ajouter que dans les deux cas la conception, l'exécution et l'évaluation sont le fait des mêmes partenaires. Il y a donc une réelle continuité à travers toute la durée du projet. De plus, avec un tel système, les éleveurs et les cadres de terrain ne sont pas de simples exécutants se contentant de recevoir des ordres d'en haut,

mais ils sont en condition de participer réellement à toute la démarche, du début à la fin.

b. Une approche globale pluridisciplinaire, capable d'intégrer les différents aspects de l'intervention

C'est ainsi que, dès le départ des deux projets, l'administration est étroitement associée à toutes les démarches, discussions, réunions, etc. (Sous-Préfet à Tchín Tabaraden, Chefs d'Arrondissement en 6ème Région), mais aussi les autres services techniques (Elevage, Eaux et Forêts, Alphabétisation fonctionnelle, etc.). Si le service chargé de la structuration en association ou en coopérative est dans les deux cas le maître d'oeuvre, il est loin d'être le seul partenaire de la communauté rurale, chaque service ayant un rôle bien déterminé à jouer auprès de celle-ci.

B - Des pistes différentes

1) L'unité d'intervention et la vitesse d'extension du programme

A Tchín Tabaraden, l'unité pastorale d'intervention est une superficie circonscrite par un cercle dont le rayon peut varier entre 10 et 40 km et dont le contour est déterminé par le pouvoir d'attraction des points d'eau centraux à gros débit, tels que la station de pompage. Cela ne correspond à aucun découpage administratif, ni nécessairement à l'aire de nomadisation d'un même groupement nomade (ensemble de tribus ayant le même chef de groupe). C'est l'infrastructure hydraulique en place qui détermine en fait l'unité pastorale et qui devait donc déterminer l'Association territoriale des éleveurs.

En 6ème Région, l'unité d'intervention est la coopérative d'Arrondissement qui regroupe tous les habitants recensés et résidant habituellement dans les limites de l'Arrondissement. Ici donc, on part d'une organisation administrative (l'Arrondissement regroupant un certain nombre de fractions) et d'une aire de nomadisation beaucoup plus étendue. Celle-ci est d'ailleurs tellement étendue (plusieurs centaines de kilomètres de côté) qu'il est nécessaire d'opérer des divisions pour faciliter la tenue des réunions: ce sont les secteurs pastoraux coopératifs qui peuvent correspondre globalement aux dimensions de l'unité pastorale du Niger. Les secteurs pastoraux sont définis par plusieurs points d'eau (puits ou puisards), mais aussi par les populations coutumières dont la majorité (cela a été vérifié dans les sept coopératives) relève effectivement de l'Arrondissement en question.

Signalons ici que le fameux problème des éleveurs de passage dits souvent "étrangers" qui constitue partout une pierre d'achoppement avait été beaucoup moins poussé à Tchín Tabaraden qu'au Mali. Partout, évidemment, ces éleveurs ont assisté aux réunions à titre d'observateurs, sinon de membres consultatifs, voire actifs. Mais, alors qu'à Tchín Tabaraden cette présence était seulement acceptée, voire tolérée, au Mali, elle est recherchée délibérément, voir institutionnalisée. Les décisions sur les zones à réserver sont

en définitive prises nécessairement par les éleveurs coutumiers du secteur, qui constituent toujours en fait la majorité, mais l'avis des éleveurs venant d'ailleurs est toujours bon à prendre, car de leur participation dépend en partie le succès de l'opération.

Un gros travail d'explication et d'information est mené pour signifier que les éleveurs "étrangers" au secteur ne sont pas refoulés (les éleveurs du secteur n'auront-ils pas besoin un jour d'aller ailleurs?); mais sont appelés à accepter les décisions prises au cours des réunions. Les sanctions touchent tout autant les éleveurs du secteur que les autres.

En 1976, pour la première année, les éleveurs non maliens n'ont guère participé aux réunions. Il faut espérer qu'à l'avenir des dispositions seront prises dans l'intérêt général et qu'une coordination sera possible entre pays voisins.

Ce problème des étrangers de passage pose celui de la vitesse de mise en place du système de gestion des pâturages et de son extension géographique à travers toute la zone pastorale en question (définie comme aire de l'ensemble des mouvements de transhumance à grande échelle, y compris ceux de la cure salée). Vue sous cet angle, l'extension se fait beaucoup plus rapidement en 6ème Région, puisque sept coopératives sont déjà concernées. Si le même système de gestion est installé dans toute la zone assez rapidement, le problème des éleveurs de passage devrait présenter moins de problèmes que dans le passé.

2) Le problème de l'attribution et les contraintes écologiques

Un certain nombre de techniciens ont déjà écrit que l'essentiel, en zone nomade, était d'attribuer des zones de parcours suffisamment grandes à des communautés pastorales bien déterminées. Nous avons vu qu'une telle proposition pose de gros problèmes d'application.

Aussi, dans le projet de Tchinn Tabaraden, ce principe n'a pas été posé comme un préalable à l'exécution, mais seulement comme une hypothèse à creuser à partir d'une expérience concrète. Avec les coopératives maliennes, un effort est certainement déployé pour renforcer l'inscription territoriale des éleveurs coutumiers au niveau de leur secteur, mais sans aller jusqu'à une attribution définitive et exclusive parce que tout pasteur, dans cette zone, est en quelque sorte un "éleveur étranger" en puissance quand les conditions naturelles (manque de pâturages ou d'eau) l'exigent. Si l'année est mauvaise, en effet, cette prétendue attribution ne signifie pas grand chose et les éleveurs chercheront à se rendre temporairement ailleurs. Cette mobilité des troupeaux constitue à l'heure actuelle - jusqu'à ce que, peut-être, de nouvelles techniques soient trouvées - la principale force d'adaptation de l'économie pastorale face aux aléas climatiques: aussi faut-il, dans la recherche d'un système de gestion rationnel, pouvoir préserver cette chance.

Le système coopératif malien doit permettre le renforcement de l'inscription territoriale des différentes communautés pastorales (nécessaire

pour développer une véritable prise en charge des conditions naturelles de la production) tout en autorisant (quand les contraintes écologiques l'exigent) la possibilité d'aller chercher la nourriture des animaux ailleurs, mais, cette fois-ci, dans l'ordre et la discipline (ces sorties hors de la zone habituelle devant être coordonnées et planifiées).

A la limite, à l'examen de l'exode massif de l'année 1972-1973, on peut se demander si l'attribution (au sens exclusif et définitif du terme) est compatible avec l'extrême variabilité climatique propre aux régions sahélo-sahariennes. Une certaine souplesse dans l'application des droits fonciers paraît requise par les conditions naturelles mêmes de la production pastorale dans cette zone.

Avant de terminer ces réflexions sur l'aménagement pastoral, rappelons que la différence d'approche entre les deux expériences (par delà de nombreuses convergences) s'explique en définitive par le fait qu'à Tchintabaraden le milieu était passablement marqué par le fonctionnement des stations de pompage (dans ce cas, il paraissait normal de bâtir un programme à l'aide d'un investissement assez important, la clôture), permettant de matérialiser et d'appuyer la recherche avec la population locale. Par contre, en 6ème Région du Mali, le gros avantage au départ était l'existence d'un mouvement coopératif au niveau de chaque arrondissement. Après 19 mois de relance, il semble bien que la coopérative, conçue comme organisation sociale adaptée que se donnent les producteurs eux-mêmes pour satisfaire leurs propres besoins, paraît une structure privilégiée tout-à-fait apte à encadrer une fonction telle que la recherche d'une meilleure gestion des pâturages et des points d'eau.

CONCLUSION

Au terme de ce travail, il ne s'agit pas de préconiser des modèles de développement à généraliser, mais seulement d'apporter une modeste contribution à la recherche en développement dans le domaine de l'aménagement pastoral qui, il faut le dire, n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Je crois profondément que chaque pays, voire même chaque région, doit inventer en ce domaine. Puissent toutes les expériences en cours sur ce thème être diffusées pour faire avancer les diverses hypothèses en cours. C'est ainsi qu'au Mali, plusieurs tentatives ont lieu actuellement, au Nord de Bamako (avec l'OMBEVI), à Mopti (avec le service de l'Élevage), dans le Gourma (avec le Service de l'Inspection Pastorale), qui mériteraient d'être davantage connues car chacune d'entre elles peut apporter un éclairage nouveau à tous ces problèmes.

Il reste à formuler le souhait que la FAO et le PNUE dans leur lutte pour la protection de l'environnement fassent non seulement leur ce vœu, mais appuient de toutes leurs forces ce type de recherche.

- Fait à Gao, le 30 Avril 1977